

 	Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes Côte d'Azur ZNIEFF actualisées		Région  Provence Alpes Côte d'Azur
	Programme cadre et validation nationale Ministère chargé de l'Environnement Muséum National d'Histoire Naturelle	Réalisation par le Comité de pilotage régional Animateurs : DIREN - CONSEIL REGIONAL Opérateurs techniques : CBNP - CBNA - CEEP-COM - LEML Validation scientifique régionale : CSRPN	

Code régional	Nom	Type
ZNIEFF N° 04-129-168	ROCHERS DE SCAFFARELS - LA CHAMBRE DU ROI - GRÈS D'ANNOT	Zone terrestre de type I

Nom du (des) rédacteur(s) :	Année de description : 01/01/1988	Actualisation de l'inventaire 1988 :
Hugues MERLE	Année de mise à jour : 01/01/2003	Evolution de zone
Jean-Charles VILLARET		
Luc GARRAUD		
Stéphane BELTRA		

DONNEES GENERALES

Localisation administrative :

Commune(s) concernée(s) : 04008 Annot
04032 Braux
04090 Le Fugeret

Département concerné : ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Altitude minimum (m) : 651
Altitude maximum (m) : 1354
Superficie (Ha) : 745.46

COMMENTAIRES GENERAUX

Description

Localisé dans la partie sud-est du département des Alpes-de-Haute-Provence, à l'est de la petite ville d'Annot, le site est établi au nord et à l'est de cette commune. Le site est constitué par la montagne comprise entre le Col de Pellousis au nord et les rochers de Scaffarels au sud. Il contient le fameux lieu dit "La Chambre du Roi".

Le substrat géologique du site est composé principalement de terrains siliceux comprenant les Grès d'Annot de l'Oligocène (Tertiaire), présents sous deux faciès sableux et conglomératiques. Des marnes bleues du Priabonien apparaissent sur son pourtour. Les éboulis occupent des surfaces importantes en pied de versant.

Du point de vue climatique, le site se localise dans une zone de transition entre le climat sec et ensoleillé d'affinités provençales, à l'ouest et celui des Alpes-Maritimes plus humide, avec nébulosité plus abondante, à l'est.

Compris entre 700 m et 1365 m d'altitude, ce très beau site est essentiellement inclus dans les étages de végétation supra-méditerranéen et montagnard.

La végétation du site s'épanouit sur des terrains siliceux. Elle est principalement constituée par des forêts de Chêne pubescent (*Quercus humilis*), de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) et de Châtaigner (*Castanea sativa*) sur les plateaux sommitaux. Ces massifs forestiers sont entrecoupés de falaises abruptes de grès rouge, d'éboulis siliceux secs, de pelouses et de prairies.

Milieux remarquables

Plusieurs habitats remarquables, typiques ou représentatifs sont présents avec les formations végétales des rochers et falaises siliceux [all. phyto. *Asplenion septentrionalis* (62.2)] et les éboulis siliceux thermophiles collinéen et submontagnard [all. phyto. *Galeopsis segetum* (61.12)].

Parmi les autres habitats représentatifs ou typiques du site figurent : des boisements thermophiles et supra-méditerranéens de Chêne pubescent (*Quercus humilis*) [all. phyto. *Quercion pubescenti-sessiliflorae* (41.711)], de vastes boisements composés de Châtaigner (*Castanea sativa*) [sous-all. phyto. *Hyperico montani-Quercenion robori-petraeae*], type de forêt peu commun pour les Alpes du sud, et des pinèdes sylvestres sèches supra-méditerranéennes [all. phyto. *Cephalanthero rubrae-Pinion sylvestris*

(42.59)].

Flore

Le site compte quatre espèces végétales déterminantes, dont deux sont protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : la *Diplachné tardive* (*Cleistogenes serotina*), graminée des rochers et pelouses rocailleuses xériques, et la *Centaurée de Jordan* (*Centaurea balbisiana* subsp. *jordaniana*). Les deux autres espèces végétales déterminantes du site sont l'*Oeillet de Séguier* (*Dianthus seguieri*) et l'*Oréochloa fausse-seslérie* (*Oreochloa seslerioides*), rare graminée endémique des Alpes du sud.

Par ailleurs, il abrite huit autres espèces végétales remarquables, pour la plupart caractéristiques des sols siliceux, comme la *Doradille du nord* (*Asplenium septentrionale*), petite fougère des parois et des éboulis siliceux thermophiles, la *Danthonie couchée* (*Danthonia decumbens*) et la *Luzule de Forster* (*Luzula forsteri*), plante caractéristique des boisements acidiphiles des étages de végétation collinéen et montagnard.

Faune

Une seule espèce animale déterminante a été inventoriée sur ce site.

Il s'agit du *Carabe de Solier* (*Carabus (Chrysocarabus) solieri*), espèce déterminante dite « vulnérable » de Coléoptères Carabidés, très localisée et en régression marquée, endémique de Provence, du sud-ouest des Alpes et de Ligurie (endémique franco-italien), recherchant les hêtraies, chênaies, châtaigneraies et pinèdes humides, notamment en terrain argilo-siliceux, recouvert d'une épaisse couche de feuilles mortes et d'humus, ainsi que les éboulis et les pierriers entre 100 et 2500 m d'altitude.

Fonctionnalité/Liens éventuels avec d'autres ZNIEFF

Cette ZNIEFF de type 1 est incluse dans la ZNIEFF de type 2 «04_129_100 - Massif des Grès d'Annot - tête du Ruch - la Plane - la Baussée - bois du Fa - crête du Clot Martin - le Ray».

Les enjeux en terme de conservation des habitats résident dans la fréquentation touristique et l'exploitation sylvicole du massif forestier.

CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Critères :

- 1 Répartition des espèces (faune, flore)
- 2 Répartition et agencement des habitats
- 3 Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- 6 Contraintes du milieu physique

Commentaires :

Le site coiffe un petit massif de moyenne montagne. Il englobe les stations de plusieurs espèces à valeur patrimoniale importante, liées surtout à des habitats de rocailles et rochers siliceux xérophiles. Ses limites sont avant tout fonctionnelles, mais se calent autant que possible sur les éléments topographiques et géographiques les plus marquées : crêtes secondaires, ruptures de pente et dessertes.

CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

- 30 Floristique
- 20 Faunistique

LIEN AVEC D'AUTRES ZONES INVENTORIEES

- En cours d'actualisation.
- L'information est disponible par la cartographie interactive sur le site de la DIREN PACA www.paca.ecologie.gouv.fr

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES D'INFORMATION

Pas de référence bibliographique pour ce site

MILIEU(X) DETERMINANT(S)**Code Libellé du milieu**

Pas d'habitat déterminant connu

MILIEU(X) REMARQUABLE(S)**Code Libellé du milieu**

62-211 Falaises siliceuses pyrénéo-alpines Androsacion vandellii Br. Bl. & Jenny 1926

ESPECE(S) DETERMINANTE(S)

Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance quantitative	1ère Obs. récente
Coléoptères	<i>Carabus solieri</i>	Reproduction certaine ou probable			1972
Monocotylédones	<i>Cleistogenes serotina</i> subsp. <i>serotina</i>				1974
Monocotylédones	<i>Oreochloa seslerioides</i>	Espèce endémique française			Non daté
Dicotylédones	<i>Centaurea balbisiana</i> subsp. <i>Jordaniana</i>				1991
Dicotylédones	<i>Dianthus seguieri</i> subsp. <i>seguieri</i>				1977

ESPECE(S) REMARQUABLE(S)

Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance quantitative	1ère Obs. récente
Sphénohytes (équisétales)	<i>Equisetum palustre</i>				1950
Filicinophytes (fougères)	<i>Asplenium septentrionale</i> subsp. <i>septentrionale</i>				1980
Monocotylédones	<i>Carex ferruginea</i> subsp. <i>tenax</i>	Espèce endémique française			1974
Monocotylédones	<i>Cephalanthera rubra</i>				Non daté
Monocotylédones	<i>Danthonia decumbens</i>				1977
Monocotylédones	<i>Listera ovata</i>				1999
Monocotylédones	<i>Luzula forsteri</i>				1974
Dicotylédones	<i>Oreoselinum nigrum</i>				1977